



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION*

PIÈCES OBLIGATOIRES À PRODUIRE ÉTUDIANTS BOURSIERS

- Photocopie recto/verso de l'attribution de bourses 2017/2018
- RIB
- Autorisation de l'étudiant si le RIB est à un nom différent du sien

A déposer avant le 30 novembre au bureau 115 bis ou à envoyer à l'adresse suivante :

Faculté d'Economie
Bureau des inscriptions
Avenue Raymond Dugrand – CS 79606
34960 MONTPELLIER CEDEX 2

N° étudiant

2							
---	--	--	--	--	--	--	--

NOM.....Prénom.....

Numéro de téléphone.....

Etes-vous inscrit au SUAPS (sport) ? oui non

* A compter du dépôt de dossier, vous devez compter entre un et deux mois avant de percevoir le remboursement de vos frais de diplôme par l'Université de Montpellier.

Attention !! Vous devez aussi vous faire rembourser 217€ par la Sécurité Sociale